

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Arrêté du 30 juin 2015 fixant pour l'année 2016 le nombre de croix des contingents du Mérite maritime

NOR : DEVC1513133A

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu le décret n° 2002-88 du 17 janvier 2002 modifié relatif à l'ordre du Mérite maritime et notamment le dernier alinéa de l'article 8,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Le nombre de croix attribuées aux différents contingents du Mérite maritime pour l'année 2016 est fixé ainsi qu'il suit :

DÉSIGNATION	CONTINGENT A	CONTINGENT B	CONTINGENT C
<i>Commandeur</i>	5	3	3
<i>Officier</i>	33	14	23
<i>Chevalier</i>	110	40	110
Total	148	57	136

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 30 juin 2015.

SÉGOLÈNE ROYAL